

Des jeunes du territoire Alpes-Vaucluse obtiennent le premier prix de l'appel à projets 'Mieux vivre en milieu rural' de la MSA



Chaque année, la <u>Mutualité sociale agricole</u> (MSA) lance un appel à projet à destination des jeunes vivant en communes rurales, qui doivent proposer des actions et projets originaux afin de dynamiser leur territoire. La cérémonie de remise de prix a eu lieu au Salon de l'agriculture ce dimanche 25 février et a récompensé 15 projets, dont un soutenu par la MSA Alpes-Vaucluse



qui a remporté un 1er prix, qui vont recevoir des bourses entre 1 500€ et 2 500€ pour mener à bien leur projet.

Les participants à l'appel à projet de la MSA, âgés de 13 à 22 ans, doivent proposer des actions et projets originaux afin de dynamiser leur territoire, sur diverses thématiques telles que : culture et événements grand public, éducation et exercice de la citoyenneté, lutte contre les violences et les discriminations, inclusion des personnes fragiles, prévention en santé, environnement et économie sociale, et promotion de l'agriculture.

Chaque année depuis 20 ans, l'appel à projet 'Mieux vivre en milieu rural' récompense 14 groupes qui sont choisis par le jury national et un lauréat reçoit le prix 'Coup de cœur des internautes'. Ils sont partagés dans trois catégories : les 13-17 ans, les 18-22 ans, les prix Coups de cœur, et le prix des internautes.

Depuis sa création, plus de 500 jeunes du territoire Alpes-Vaucluse ont été concernés par cet appel à projets et 160 projets ont été présentés dans le cadre des comités de sélection départementaux. Parmi eux, 17 projets ont été retenus au niveau du concours national. Cette année, un projet soutenu par la MSA Alpes-Vaucluse a reçu le premier prix dans la catégories des 18-22 ans : le projet 'Sensibiliser aux dons', qui s'articule autour de 3 actions afin de favoriser l'entraide au sein du territoire, à savoir le glanage, le don de vêtements et la distribution de dons.

Les lauréats

Les 13-17 ans :

- 1er prix pour le projet 'Rénove ta cabane' (soutenue par la MSA Alpes du nord) : rendre plus confortables quatre refuges, situés sur les circuits de randonnées en montagne, pour les randonneurs, améliorer leur image et les faire connaître.
- 2e prix pour le projet 'Harcèlement : MPSDC' (soutenu par la MSA Ardèche Drôme Loire) : élaboration d'un escape game sur la thématique du harcèlement scolaire, et organisation d'une soirée dans un lycée autour du concept, diffusion de vidéos et courts-métrages, échanges avec des intervenants, concours de slogans et d'affiches.
- 3e prix pour le projet 'Opération chercheurs de plastique' (soutenu par la MSA Grand Sud) : actions de ramassage de déchets pour sensibiliser la population.
- 4e prix pour le projet 'Accompagner le développement durable et l'intergénérationnel' (soutenu par la MSA Sud Aquitaine) : actions de développement durable telles que la création d'un jardin partagé, le recyclage de l'huile de friture en produit vaisselle, ou encore la création d'un marché de Noël avec des seniors en utilisant des produits de récupération.

Les 18-22 ans :

- 1er prix pour le projet 'Sensibiliser aux dons' (soutenu par la MSA Alpes Vaucluse) : actions de solidarité telles que la récupération de légumes invendus auprès d'agriculteurs locaux, une collecte de vêtements et de produits de premières nécessités, et une redistribution des dons auprès des Restos du Cœur et une distribution de paniers solidaires pour les jeunes suivis par la mission locale.

Ecrit par le 1 novembre 2025

- 2e prix pour le projet 'La Madeleine déguste' (soutenu par la MSA Loire Atlantique Vendée) : découverte des produits de la ferme pour les personnes en situation de handicap, en collaboration avec une ferme de réinsertion de détenus.
- 3e prix pour le projet 'Les olympiades solidaires' (soutenu par la MSA Franche Comté) : organisation d'olympiades solidaires, pour lesquelles les seniors et personnes en situation de handicap pourront aider à la préparation, sur plusieurs mois autour de thèmes de la cuisine, du numérique, de la photo, des parcours professionnels et du sport.
- 4e prix pour le projet 'Studio Bord de Scène' (soutenu par la MSA Île-De-France) : partage d'une passion musicale avec le plus grand nombre de jeunes âgés de 11 à 25 ans, en leur offrant un accès gratuit à un studio de musique.

Les Coups de cœur :

- Le projet 'Circuit VTT au cœur des vignes' (soutenu par la MSA Grand Sud) : création d'un circuit de randonnée VTT pour découvrir leur territoire de façon amusante, tout en sensibilisant à la faune et flore et en découvrant le patrimoine territorial local.
- Le projet 'Egalité Fille Garçon ... Parlons-en !' (soutenu par la MSA Nord Pas-de-Calais) : réalisation d'interviews dans la rue, au collège, au lycée et dans un EPHAD sur les questions d'égalités entre femme et homme pour en faire une chanson et un clip, et organiser un concert dans un EPHAD qui accueille des adultes déficients intellectuels, et un autre dans une résidence qui accueille des adultes déficients moteurs.
- Le projet 'GATI'LYMPIQUES' (soutenu par la MSA Poitou) : organisation de deux journées 'Jeux Olympiques' avec des événements sportifs, ludiques et culturels aux habitants de tout âge.
- Le projet 'Ch'Vimeu en fête Festival' (soutenu par la MSA Picardie) : création d'un événement avec un programme riche et varié sur trois jours mettant en avant le patrimoine et la culture de la Picardie.
- Le projet 'Création d'une œuvre théâtrale : Quelle connerie la guerre' (soutenu par la MSA Gironde) : création d'un spectacle sur l'ensemble du département de la Gironde et susciter le goût du théâtre au plus large public.
- Le projet 'Lez'Arts des Champs' (soutenu par la MSA Ain Rhône) : création d'un festival avec de multiples animations pour tout public comme un concert, des jeux en bois, des contes, une pièce de théâtre, et un spectacle de cirque ou d'art de rue.

Le prix des internautes :

- Le projet 'Da Eri a Oghje' (soutenu par la MSA Corse) : création d'une comédie musicale en langue corse qui retracera l'histoire de la musique corse à travers la mise en scène et l'interprétation des chansons corses traditionnelles et modernes.



Ecrit par le 1 novembre 2025



©Patrice Maurein

Aramon: appel à projet pour l'exploitation du local commercial 'le Planet'



Ecrit par le 1 novembre 2025



<u>La commune d'Aramon</u> lance <u>un appel à projet</u> pour confier à un professionnel, l'exploitation et la gestion d'un local commercial situé en plein cœur du centre-Ville et proche d'un parking gratuit.

Ce local de 125m2 offre un emplacement privilégié sur la place historique du marché et des principales manifestations associatives et communales. Il est constitué de deux salles, de toilettes et sanitaires, d'une cuisine, d'une réserve, d'une plonge et d'un local à déchets. Une terrasse fermée et couverte complète l'ensemble.

La municipalité gardoise située dans le bassin de vie d'Avignon propose ce local pour un loyer mensuel de 1 000€ toutes taxes comprises dans le cadre d'un bail emphytéotique

Un espace intégré à l'ensemble culturel Simone Veil

Ce local est intégré à l'espace culturel Simone Veil comprenant une médiathèque intercommunale, une salle multi activités, les locaux de l'association 'Le cercle de généalogie' et une école de musique interdépartementale.



Comment candidater?

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

1-Un mémoire justificatif comprenant :

- Une lettre de candidature et de motivation, les coordonnées du candidat.
- Le curriculum vitae de l'exploitant (profil et compétences du candidat, expériences professionnelles et références).
- Le curriculum vitae des salariés, le cas échéant (profil et compétences, expériences professionnelles et références).
- Un extrait de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis).
- ·Un extrait du casier judiciaire n° 3.

2-Une note de présentation du projet expliquant :

- La présentation du fonctionnent de l'activité permettant d'assurer le dynamisme du site, une ouverture sur de larges plages horaires, en lien direct avec la situation de l'établissement avec par exemple : la proposition d'un nom pour ce lieu, d'une signalétique, d'une communication et tout autre élément permettant d'expliciter le concept et de répondre aux prescriptions et attentes de la commune...
- ·La politique commerciale envisagée vis-à-vis de la clientèle ciblée, des prestations attendues.
- Les périodes et les horaires d'ouverture (journée / semaine / année).
- Le positionnement de l'activité vis-à-vis de la concurrence existante sur la commune.
- ·La composition de l'équipe prévue ou organigramme pour assurer le fonctionnement de l'activité : qualification de l'équipe, organisation du personnel avec les missions de chacun.
- Tout autre élément influençant la qualité des projets, des prestations et du service.
- Le candidat joindra à ses éléments de prévisionnel, une attestation sur l'honneur de sa capacité financière à apporter au projet, les fonds nécessaires prévus dans le compte d'exploitation présenté.
- Le candidat retenu pourra être amené à fournir des documents complémentaires (pièces comptables) dans un délai limité pour valider sa candidature et notamment son financement avec les garanties bancaires.

3-Un certificat de visite du local

Une visite du local est obligatoire. Les visites se dérouleront jusqu'au vendredi 12 mai 2023, sur rendezvous. Le candidat qui n'a pas effectué cette visite ne pourra pas présenter de dossier de candidature. Les conditions de visites sont les suivantes : sur RDV uniquement.

Les candidats devront prendre rendez-vous auprès de Sarah Deveaux par téléphone au 04 66 57 38 40. La visite donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite qui sera établi sur place par un agent communal.



Dépôt des offres

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Le dossier complet devra être adressé par voie postale ou remis en main propre contre récépissé au plus tard le 7 juin 2023 à 12h, à l'adresse suivante :

Commune d'Aramon Hôtel de ville Place Pierre Ramel 30390 ARAMON

L'offre, contenant l'ensemble des documents visés plus haut doit être remise sous pli cacheté portant les mentions : CANDIDATURE APPEL A PROJET « LE PLANET » – NE PAS OUVRIR

Les plis devront être adressés à Madame le Maire :

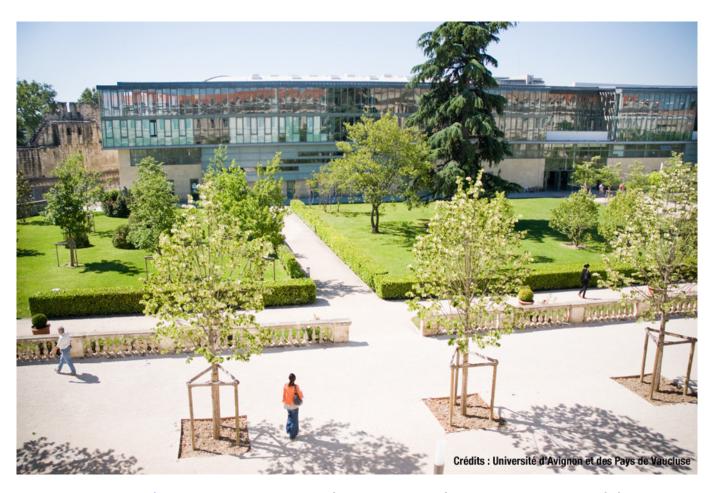
- Soit par voie postale, par tout moyen permettant de donner date et heure certaines.
- Soit par remise à la Mairie d'Aramon Place Pierre RAMEL Direction générale 30390 ARAMON contre récépissé du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Un dossier complet est tenu à votre disposition en mairie et téléchargeable sur le site www.aramon.fr

Avignon Université reçoit une enveloppe de 2 083 395€ pour son projet Expansion



Ecrit par le 1 novembre 2025



Avignon Université fait partie des 44 lauréats de l'appel à projet national Accélération des stratégies de développement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Son projet Expansion a pour objectif d'augmenter l'impact de l'établissement dans ses écosystèmes par le développement de son potentiel de formation, de recherche et de ses partenariats.

Le 13 avril dernier, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) a organisé un événement pour célébrer les 1500 projets de recherche exploratoire financés par le Conseil européen de la recherche. Durant cet événement, la ministre Sylvie Retailleau a remis une enveloppe de 2 083 395€ à Avignon Université pour son projet Expansion.

Un projet qui compte parmi les 44 lauréats, qui vont être financés pour une durée comprise entre 6 et 10 ans, pour une enveloppe globale de 200 000 000€.

Le projet Expansion d'Avignon Université

Le projet Expansion vise à généraliser le développement de l'alternance dans les formations d'excellence d'Avignon Université. Le pôle 'Ingénierie' du service de formation tout au long de la vie sera notamment



renforcé avec la création de 5 licences professionnelles et 6 parcours de masters supplémentaires en 6 ans pour un volume de 25 formations certifiées <u>Qualiopi</u>.

Ce projet vise également à accélérer le déploiement des chaires partenariales par le mécénat en consolidant le pôle 'Valorisation transfert de technologie et Partenariats' de la direction d'appui à la recherche et à l'innovation, qui devrait permettre la création de 6 nouvelles chaires partenariales en 6 ans puis 3 chaires en autonomie financière totale, pour un volume de 11 chaires partenariales en 2029.

Enfin, l'un des objectifs est de créer une Cellule Europe chargée d'accompagner les chercheurs dans la réponse aux appels à projets européens en structurant le pôle 'Ingénierie de projets de recherche et développement international' de la direction d'appui à la recherche et à l'innovation. Cela devrait permettre d'augmenter la quantité des projets déposés et d'améliorer leur qualité, de diversifier les programmes auxquels les laboratoires émargent, et d'assurer un retour sur investissement.

La Fondation Orange lance des appels à projets destinés aux associations



La <u>Fondation Orange</u>, créée par la société de télécommunications éponyme, lance plusieurs appels à projets sur tout le territoire français. Les associations œuvrant pour l'insertion sociale



ou le numérique solidaire sont invités à déposer leurs dossiers.

Depuis 1987, la Fondation Orange s'engage pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. C'est pourquoi elle lance de nouveau plusieurs appels à projets à destination des associations.

Pour rappel, entre 500 et 700 projets sont retenus chaque année sur plus de 4000 sollicitations dans toute la France. Depuis son déploiement, 3 projets vauclusiens ont pu être accompagnés par la Fondation Orange dont le Fablab Solidaire de Provence Numérique à Carpentras, ou encore le Crea_Lab du Grenier à sel à Avignon.

Les appels à projets

La Fondation Orange lance son 9e appel à projets Fablabs Solidaires sur l'ensemble du territoire français doté de 400 000€. Les associations ont jusqu'au 16 avril pour <u>déposer leur candidature</u>. Les Fablabs permettent notamment aux jeunes d'acquérir ou d'améliorer des compétences techniques telles que le numérique ou les logiciels, mais aussi des compétences transverses comme la gestion de projet, le travail en collectif, ou encore l'autonomie. Le <u>même appel à projets est lancé, mais à l'international</u>.

En 2015, la Fondation a créé le programme Maisons Digitales, qui s'appuie sur le potentiel du numérique pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des femmes sans qualification, sans emploi, et en situation précaire. Les Maisons Digitales proposent des formations de 6 mois à 1 an afin de s'initier ou se perfectionner à la bureautique et l'utilisation de logiciels. Les associations ont jusqu'au 31 mai pour déposer leur candidature.

Les détails de deux autres appels à projets seront annoncés plus tard dans l'année. Il s'agit des projets Coups de Coeur Ô Féminin, et Autisme Numérique.

V.A.

Le Thor : appel à projet pour implanter un commerce en centre-ville



Ecrit par le 1 novembre 2025



Dans sa volonté de redynamiser son centre-ville, la mairie du Thor propose plusieurs locaux vacants à la location commerciale. Il est encore temps pour un futur commerçant de participer au premier appel à projet qui s'achèvera le 16 janvier prochain.

En 2019, la commune du Thor a lancé son projet de réhabilitation du centre ancien 'CoeurdeVille' qui a pris fin cette année avec l'inauguration des nouvelles places face au Beffroi. L'objectif final consistait à redynamiser le côté commercial du centre-ville. Pour ce faire, le comité de réflexions 'Actions Commerce', composé de commerçants, d'habitants et d'élus, a été créé pour permettre l'amélioration de l'accueil de futurs commerçants et et la mise en place d'animations commerciales.

Dans le cadre de l'aménagement urbain, qui fait également parti de ce plan de redynamisation, la mairie propose des locaux vacants situés en centre-ville, dont elle est propriétaire, à la location commerciale. Parmi ces locaux, il y a celui de l'ancien office de tourisme intercommunal, situé place du 8 mai. La mairie souhaiterait qu'un commerce alimentaire y prenne place. L'appel à projet prendra fin le 16 janvier prochain. Pour en savoir plus sur le local vacant et pour télécharger le dossier de candidature, <u>cliquez ici</u>.

Un projet qui implique les commerçants déjà présents dans la commune





Toujours dans une dynamique de stimuler l'implantation de nouveaux commerces, les commerçants du Thor se sont associés à la nouvelle campagne de communication municipale avec une diffusion de portraits de commerçants dans leurs boutiques, qui sont visibles sur les abribus ou sur les façades des locaux vacants.

Les objectifs de cette campagne sont de valoriser et impliquer les commerces existants, de fédérer les commerçants en les incitant à communiquer sur un objectif commun, de solliciter les porteurs de projets d'implantation et les inviter à rejoindre les commerçants thorois, ainsi que d'inciter les propriétaires de locaux vides, à usage commercial, à ouvrir leurs biens à la location au bénéfice de nouveaux commerces.



DR

V.A.



« Pour la fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme, contre la haine anti-LGBT+

>>



La préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, en partenariat avec la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT (DILCRAH) lance un appel à projet local.

Cet appel à projet local cherche à soutenir et à encourager les initiatives de la société civile engagée contre les haines et les préjugés racistes, antisémites ou LGBTphobes, avec des actions d'éducation, de prévention, de formation, d'aide aux victimes ou d'organisation d'évènements luttant contre ces préjugés. Ces projets devront être mis en œuvre dans le courant de l'année 2023.

Cette année, l'appel à projet est élargi au critère d'appartenance, ou de non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée. Les associations type loi 1901, les établissements culturels et les établissements scolaires et universitaires, constitués de professionnels et/ou de bénévoles, peuvent participer.



Appliqués au niveau local, les projets présentés devront s'inscrire dans les objectifs des plans nationaux de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2022-2023.

Les projets éligibles devront répondre aux priorités suivantes :

- La promotion de la fraternité, l'engagement citoyen, la lutte contre les préjugés et les stéréotypes racistes, antisémites et LGBTphobes, les actions à destination des jeunes, sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire ;
- L'évaluation quantitative du racisme, de l'antisémitisme, de la haine anti-LGBT ainsi que leurs conséquences sur les victimes ;
- La production de ressources et de discours alternatifs en ligne ainsi que le développement du signalement des discours de haine sur Internet ;
- L'éducation à l'information et aux médias, la prévention des actes et de la réitération/récidive, la sensibilisation des partenaires sociaux et des acteurs du monde du travail, l'aide aux victimes ainsi que les actions de communication et l'organisation d'évènements contre la haine et les discriminations anti-LGBT+;
- La valorisation des lieux d'histoire et de mémoire, y compris de mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions ;
- L'accompagnement et la formation des acteurs de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et/ou la haine anti-LGBT ;
- Les actions menées par les centres LGBT+ (hors coûts de fonctionnement) ;
- Le développement de stages de citoyenneté et mesures de responsabilisation notamment en partenariat avec les lieux de mémoire et d'Histoire ;
- L'accompagnement des victimes de racisme, d'antisémitisme et/ou de haine anti-LGBT+, et la collecte de données qualitatives notamment à partir de la parole des victimes ;
- La participation à la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme en mars 2023 ;
- La participation aux évènements qui se dérouleront autour de journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai et des marches des fiertés LGBT+.
- La sélection des candidatures sera réalisée localement par les services de l'Etat compétent et désignés par la préfète.

Les structures ayant été sélectionnées devront mettre en œuvre leur projet dans le courant de l'année 2023. Elles devront s'engager à respecter les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et le principe de laïcité par la signature du contrat d'engagement républicain.

L'appel à projet ainsi que le formulaire CERFA sont téléchargeables <u>ici</u>.



Réunion de présentation du FDVA et de ses appels à projet en Vaucluse





L'association vauclusienne Aprova organise le mercredi 6 avril une réunion en visioconférence pour présenter le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) ainsi que ses appels à projet dans le département.

Le <u>FDVA</u>, dont la députée de la 1^{ère} circonscription du Vaucluse <u>Souad Zitouni</u> vient d'être <u>désignée</u> <u>membre titulaire</u> pour sa commission régionale, <u>a lancé sa campagne d'appel à projet en décembre</u> <u>dernier</u>. Une campagne qui se terminera le 15 avril prochain pour le volet 'formation' mais se poursuivra pour les volets 'fonctionnement' et 'innovation'. Pour l'occasion, l'association d'accompagnement aux associations du Vaucluse <u>Aprova</u> organise une réunion de présentation.

Co-animée par Lucie Facquet, déléguée départementale de la vie associative, cette réunion présentera les trois catégories d'appel à projet, les conditions d'éligibilité pour obtenir des fonds ainsi que l'intérêt du compte asso qui aide dans les démarches administratives. La réunion se clôturera avec une session questions/réponses. Pour y participer, il suffit de s'inscrire en ligne.



Mercredi 6 avril. 18h. Gratuit. Sur Zoom.

V.A.

Un projet d'utilité sociale et environnementale ? Camina vous accompagne



Camina, incubateur d'entrepreneuriat social porté par <u>Initiative Terres de Vaucluse</u>, lance un appel à candidatures du 26 avril au 19 juillet 2021. 10 projets seront sélectionnés, pour débuter

leur accompagnement à partir de la mi-septembre et jusqu'à la mi-janvier 2022.

Camina accompagne dans l'expérimentation du projet (création d'entreprise ou d'association) et soutient la volonté d'innovation sociale. « Vos projets sont porteurs de sens et de liens, ils bénéficient au territoire et peuvent être générateurs d'emplois locaux et durables. » L'incubateur soutient les projets d'utilité sociale et environnementale autour de différentes thématiques : la réduction et valorisation des déchets, les énergies renouvelables, les économies d'eau, la mobilité, l'économie circulaire, le digital et environnement.

Eventail d'actions

Camina propose ainsi un travail collaboratif, une professionnalisation mais également une rencontre avec les acteurs publics et privés partageant l'entreprenariat social. L'accompagnement repose sur des ateliers avec des experts associés en création d'entreprise et en innovation sociale ; une méthodologie individuelle et collective et l'accès au réseau d'Initiative Terres de Vaucluse. Lors de cette 3^e édition, l'incubateur a accompagné le tiers-lieu culturel 'L'Eveilleur', le projet 'Azur' pour l'organisation de collectes de déchets en méditerranée, 'Caumino' pour la création de cabanes en bois destinées aux personnes aidants/aidés ou la création d'un verre à bascule pour personnes malvoyantes.

En chiffres

1er incubateur d'entrepreneuriat social, Camina est porté par Initiative Terres de Vaucluse en partenariat avec la <u>Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur</u>, la <u>Communauté d'Agglomération du Grand Avignon</u> et <u>Véolia</u>. Depuis 2018, ce sont :

- 46 dossiers recus;
- 26 porteurs de projets accompagnés ;
- 15 partenaires;
- 9 projets lancés.

Pour candidater : télécharger le dossier d'inscription sur www.initiativeterresdevaucluse.fr ou par email à <u>florence.levasseur@initiativeterresdevaucluse.fr</u>

L.M.